

# Assemblée générale annuelle

## 2022

L'AAPPQ vous souhaite la bienvenue,  
l'Assemblée débutera à 13h00



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec



Maison tête de violon- Bourgeois Lechasseur architectes  
© Adrien Williams



# Quelques consignes et informations

- Les votes se feront à main levée, sauf pour les élections.
- **Une firme = un vote.**
- Des bulletins de vote ont été distribués aux membres votants. Nous vous invitons à les conserver jusqu'à la tenue des élections, au point 7 de l'ordre du jour.
- Pendant les périodes de questions, vous pourrez demander à prendre la parole en levant la main, vous serez ensuite invité(e) au micro par le président d'assemblée.

# Assemblée générale annuelle

## 2022



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec



Maison tête de violon- Bourgeois Lechasseur architectes  
© Adrien Williams



# Mot de bienvenue

Richard A. FORTIN  
Président



Assemblée générale annuelle  
2022

« La qualité architecturale est la clé de voûte d'un projet réussi »

*Aide-mémoire pour la qualité architecturale du gouvernement du Québec*

# Présidence et secrétariat

Proposition des nominations suivantes pour l'assemblée générale annuelle 2022 :

- **Président de l'assemblée** : monsieur André Archambault
- **Secrétaire** : madame Aurore Lerouge



Assemblée générale annuelle  
2022



# Quorum

## Constatation du Quorum



Assemblée générale annuelle  
2022



# Avis de convocation

Avis de convocation à l'assemblée générale :  
transmis le 11 octobre 2022 à 6:00



Assemblée générale annuelle  
2022



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec

# Flash

## infomembres



### Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2022

Tous les membres de l'AAPPQ sont conviés à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association qui se tiendra le **17 novembre 2022** à 13h au Centre PHL.

315 rue Saint-Paul Ouest, Montreal, Quebec H2Y 2A3

L'AGA sera précédée d'un dîner sur les lieux offert par l'Association. Diverses options seront offertes (végétariennes, végétaliennes, etc.). Les membres intéressés à y participer doivent s'inscrire **avant le 7 novembre**.

À cette occasion, seront notamment présentés le rapport des activités de l'année écoulée, les états financiers de l'année dernière et le budget 2022 - 2023 de l'AAPPQ. Veuillez noter que toutes les associées d'un bureau membre de l'Association peuvent participer à l'AGA mais qu'un seul vote par firme est permis.

Pour vous inscrire à l'assemblée générale annuelle, [cliquez ici](#).

Pour consulter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, [cliquez ici](#).

Pour consulter le projet de procès-verbal de l'assemblée générale 2021, [cliquez ici](#).

### Élections des membres du conseil d'administration

Nous vous rappelons qu'à cette occasion, se tiendront les élections pour renouveler une partie des membres du conseil d'administration de l'Association. **Sept postes sont ouverts** pour les exercices 2022 - 2024.

Si vous souhaitez présenter votre candidature, vous pouvez le faire **avant le 4 novembre** [en suivant les instructions ici](#).



# Ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour



Assemblée générale annuelle  
2022



# Projet d'ordre du jour de la 45<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'AAPPQ

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 NOVEMBRE 2021
3. FINANCES
  - a. Présentation des états financiers de l'année 2021-2022
  - b. Questions et commentaires
  - c. Présentation du budget 2022-2023
  - d. Questions et commentaires
  - e. Ratifier la nomination de la firme comptable pour la mission d'examen 2022-2023
4. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2021-2022
  - a. Présentation du rapport annuel des activités
  - b. Questions et commentaires
  - c. Planification stratégique : état d'avancement
  - d. Questions et commentaires
5. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ENCADRANT LA GOUVERNANCE DE L'AAPPQ
  - a. Présentation du Code adopté par le conseil d'administration
  - b. Proposition de ratification par l'Assemblée
6. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'AAPPQ
  - a. Présentation de règlements généraux révisés adoptés par le conseil d'administration
  - b. Proposition de ratification par l'Assemblée
7. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS (7 postes)
8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



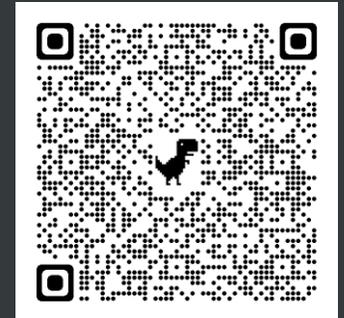
# Procès-verbal assemblée 2021

Lecture et adoption du procès-verbal  
de l'assemblée générale annuelle  
du 11 novembre 2021

*Page 3 du cahier d'assemblée*



Assemblée générale annuelle  
2022





# Finances

## Présentation des états financiers 2021-2022

*Page 10 du cahier d'assemblée*

Hugues Brisson, CPA auditeur, CA



Assemblée générale annuelle  
2022



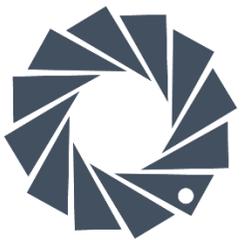


# Finances

Budget 2022-2023

*Page 22 du cahier d'assemblée*

Stephan Chevalier, secrétaire trésorier



Assemblée générale annuelle  
2022



<b>PRODUITS</b>	
Partenariats	130 000 \$
Cotisations	445 300 \$
Subvention(s)	8 035 \$
Ventes de documents, produits pour les membres	9 432 \$
Intérêts et dividendes sur placements	2 348 \$
Formation continue	45 000 \$
Amortissement	2 707 \$
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>642 822 \$</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Salaires et charges sociales	418 000 \$
Publication du répertoire (inclus le lancement)	43 400 \$
Frais de déplacements et de représentation	7 000 \$
Frais de réunions - CA, comités, AGA	11 250 \$
Formations aux membres et événements	30 000 \$
Formation du personnel et des administrateurs	8 500 \$
Promotion	11 000 \$
Honoraires professionnels (fonctionnement)	11 250 \$
Loyer et entretien	39 610 \$
Frais de bureau et de fonctionnement	30 000 \$
Amortissement	8 300 \$
<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>618 310 \$</b>
<b>PRODUIT MOINS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 512 \$</b>

# Budget 2022-2023

*Également disponible page  
22 du cahier d'assemblée*





<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>642 822 \$</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>618 310 \$</b>
<b>PRODUIT MOINS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 512 \$</b>
<b>CHARGES POUR PROJET</b>	
Frais de projet : Révision des règlements généraux (IGOPP) – une dernière facture à payer	1950 \$
Frais de projet : enquête économique	16 821 \$
Frais de projet : site web et CRM 1 <sup>ère</sup> phase	24 500 \$
Frais de projet : refonte règlementaire du SCT – analyses	15 000 \$
Frais de projet : valorisation des architectes capsule 1 : que fait l’architecte	63 000 \$
Frais de projet : architecte en série 3 <sup>e</sup> saison	51 000 \$
<b>TOTAL DES CHARGES POUR PROJET</b>	<b>172 271 \$</b>
<b>PRODUIT MOINS LES CHARGES , INCLUANT LES PROJETS</b>	<b>- 147 759 \$</b>

# Budget 2022-2023

*Également disponible page  
22 du cahier d’assemblée*





## Nomination de la firme comptable pour la mission d'examen 2022 - 2023

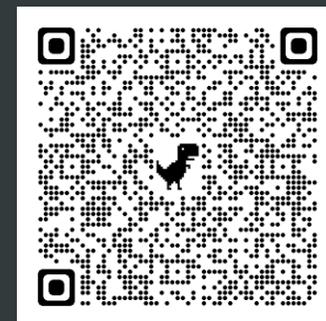
Il est proposé de nommer la firme comptable Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson pour agir à titre de vérificateur-comptable pour l'année financière 2022-2023.

# Rapport des activités de l'année 2021-2022

Lyne Parent  
Directrice générale



Assemblée générale annuelle  
2022





# L'AAPPQ en chiffres

410 bureaux membres

826 architectes patrons ou associés

70 % des bureaux ont 10 employés et moins



# L'AAPPQ en chiffres

## Répartition régionale

Île de Montréal et Laval	51 %
Montérégie	11 %
Québec	12 %
Laurentides-Lanaudière	8 %
Autres régions	18 %



# Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats publics

## Agir sur le cadre législatif et les enjeux économiques : les relations gouvernementales



Projet de loi 12 sur les marchés publics : *dépôt d'un mémoire*



Règlement sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par un technologue professionnel dont la compétence relève de la technologie de l'architecture : *dépôt d'un mémoire*



# Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats publics

Agir sur le cadre législatif et les enjeux économiques :  
les relations gouvernementales



- Décret encadrant les honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes : *rencontres ministérielles et table de discussion avec le SCT*
- Révision des modes d'adjudication de contrats de services d'architecture : *table de discussion avec le SCT*



# Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats publics

Améliorer la collaboration avec les donneurs d'ouvrage

- Table de concertation SQI : *effervescence, projets accélérés, juste rémunération*
- Sous-comité sur la négociation des honoraires et des avenants : *projets de +de 24M\$, intégration et coordination d'équipements fixes, etc.*



# Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats publics

Améliorer la collaboration avec  
les donneurs d'ouvrage

- Atelier spécifique au BIM : *guide sur les services et les honoraires*
- Autres collaborations avec les donneurs d'ordre : *ville de Longueuil*



# Améliorer les conditions de pratique et d'octroi de contrats publics

## Interventions sur les appels d'offres

12 interventions

Critères de sélection

Garanties de soumission et d'exécution

Pénalités de retard

Exigences envers les consortium

Assurances excédentaires

Etc.



# Positionner et promouvoir les firmes d'architecture

Porter la voix des membres sur les  
grands enjeux du secteur



- Accompagner les mutations liées au développement du BIM : *membre du comité de pilotage de la Feuille de route gouvernementale*
- Partenaire de la Chaire de recherche sur la qualité de l'environnement bâti : *membre du comité de pilotage et du comité de diffusion et de sensibilisation*



# Positionner et promouvoir les firmes d'architecture

## Enjeux économiques et collaboration



- Collaboration avec les acteurs de l'industrie de la construction : *Association des firmes de génie-conseil - Québec (AFG), associations d'entrepreneurs, Association des agences de communication créative*
- Collaboration avec les organismes soutenant les PME et les chambres de commerce : *CPQ et FCCQ*
- Rencontres : *RBQ et OIQ*



# Positionner et promouvoir les firmes d'architecture

## Tribunes et prises de parole



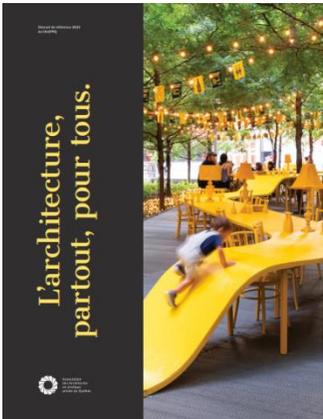
- Événements :
  - Journée sur le développement du logement communautaire et social 2021 de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec
  - Journée des approvisionneurs municipaux 2022 de l'Union des municipalités du Québec
- Lettres ouvertes :
  - Les architectes et les ingénieurs méritent mieux
  - Surveiller les travaux pour mieux protéger les Québécois



# Positionner et promouvoir les firmes d'architecture

## Promouvoir les membres et leurs expertises

Le Manuel de référence :  
*25 projets sur le web et sur papier à 2 000 exemplaires*



Entretien avec le membre honorifique : *une vidéo - des réflexions sur la qualité de notre cadre bâti et le rôle des architectes*



Architectes en série - saison 2 :  
*5 vidéos - 5 projets - 5 collaborations*



Capsules vidéos  
« Que fait l'architecte »

*Un projet en cours - 1<sup>re</sup> de 3 vidéos*



# Positionner et promouvoir les firmes d'architecture

## Promouvoir les membres et leurs expertises

- Web, réseaux sociaux :
  - Facebook : 926 abonnés, - 2.5% en un an
  - LinkedIn : 2282 abonnés, + 36.8% en un an
  - Twitter : 1158 abonnés, + 1.8 % en un an
  - YouTube : 462 abonnés, +35.8 % en un an
  - Site internet : 47 000 visiteurs
- Références au public :
  - 140 demandes de références d'architectes



# Positionner et promouvoir les firmes d'architecture

## Promouvoir les membres et leurs expertises

- Relations média :
  - « *Favoriser la qualité plutôt que le prix* » | La Presse - 24 novembre 2021
  - Entrevue de Lyne Parent, directrice générale, sur le désintérêt des entreprises pour les appels d'offres publics en construction | Radio-Canada – 27 décembre 2021
  - Commande publique – Grandeurs et misères | Esquisses hiver 2021-2022
  - « *L'avenir est dans l'architecture durable* » | Journal Les Affaires du 27 octobre 2021



# Accompagner les membres dans leur pratique et l'entrepreneuriat

## Formations et conférences



- 12 activités :
  - 11 sous la forme de webinaires
  - 1 forum marchés publics et architecture avec des intervenants réunis
- 2 408 participants

# Accompagner les membres dans leur pratique et l'entrepreneuriat

8 mars 2022 Si vous avez des difficultés à voir l'infolettre, [cliquez ici](#)



Association des Architectes en pratique privée du Québec

## Flash infomembres



### Contrats AAPPQ pour l'année 2022 maintenant disponibles

L'AAPPQ met à disposition des membres les versions 2022 du contrat standard entre le client et l'architecte, du contrat simplifié et du contrat pour les projets réalisés en BIM. L'unique modification apportée à ces versions concerne la mise à jour des taux horaires suggérés, indexés afin de tenir compte de l'indice d'inflation de 2021 pour le Québec (3,8 %). Les versions à jour des contrats sont téléchargeables ci-dessous.

Nous vous rappelons que le contrat standard entre le client et l'architecte, aussi appelé contrat tarif (version longue), est le document contractuel de référence, approuvé par l'OAQ, permettant de bien encadrer les services rendus par les architectes ainsi que les conditions de leur rémunération. Il est accompagné d'un guide explicatif. Le contrat simplifié est moins complexe et moins long que le contrat standard et peut être utilisé pour des contrats simples, des interventions ponctuelles ou des missions partielles.

**Vous pouvez télécharger les contrats ci-dessous :**

- [Contrat standard édition 2022 - version française](#)
- [Contrat standard édition 2022 - version anglaise](#)
- [Guide explicatif du contrat standard édition 2022 \(en français\)](#)
- [Contrat simplifié édition 2022 - version française](#)
- [Contrat simplifié édition 2022 - version anglaise](#)
- [Contrat standard pour les projets réalisés en BIM édition 2022 - version française](#)



420, rue McGill, bureau 302, Montréal, Québec H2Y 2G1, Canada  
aappq@aappq.qc.ca | aappq.qc.ca

Pour toutes questions ou commentaires : [apilom@aappq.qc.ca](mailto:apilom@aappq.qc.ca)

[Se désinscrire de la liste](#)

## Accompagnement et outils

- Conseils : consortium, contrat standard de l'AAPPQ, relations avec les clients, interprétation du Décret, etc.
- Communications :
  - 12 infolettres mensuelles
  - 67 flashInfo ponctuels
- Outils :
  - Mise à jour des taux horaires suggérés du contrat standard
  - Production d'un Cadre de référence sur les services et la rémunération des architectes
  - Réalisation d'une enquête salariale 2021



# Accompagner les membres dans leur pratique et l'entrepreneuriat

## Avantages négociés

- Assurance collective : SAGE
- Services financiers et gestion de patrimoine : fdp – gestion privée
- Assurance entreprise / Assurance responsabilité professionnelle excédentaire / Auto-habitation/ Cybersécurité : DPA Assurances
- Services gratuits de devis techniques pour toitures : AMCQ
- Promotion : v2com



# Vie associative et ressources humaines

CA et CE : 10 réunions

AGA : 11 novembre 2021

Consultation des membres : une visioconférence en décembre 2021

Gouvernance :

- *Révision des règlements généraux*
- *Code d'éthique et de déontologie encadrant la gouvernance de l'AAPPQ*

Ressources humaines : 5 employé.es

- *Guide de l'employé.e*
- *Politique sur le télétravail et le travail hybride*

# Assemblée générale annuelle

## 2022

Questions ?



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec



Maison tête de violon- Bourgeois Lechasseur architectes  
© Adrien Williams

# Rapport des activités de l'année 2021-2022

Planification stratégique 2019-2022 :  
état d'avancement



Assemblée générale annuelle  
2022



# Améliorer les conditions de pratique

Objectif	Initiative - action	Avancement	Date cible
Influencer les travaux sur le règlement avec le Conseil du Trésor (sélection des professionnels et décret)	Siéger sur le comité de travail créé par le ministre / faire évoluer notre stratégie en fonction des circonstances	<ul style="list-style-type: none"><li>•Le comité créé en 2018 a terminé ses travaux</li><li>•Une nouvelle table d'échange créée en juin 2022</li></ul>	En continu
Objectif atteint	Agir en complémentarité avec les partenaires concernés	Collaborations soutenues avec l'AFG et large coalition d'appuis	En continu
Influencer la mise en œuvre des meilleures dispositions d'approvisionnement en services professionnels dans le domaine municipal	Rencontrer les représentants des 10 grandes villes ; Les représentants de l'UMQ et la FQM ; Les organisations municipales et paramunicipales (COMAQ, ADGMQ, etc.)	Tournée complétée	2021
Objectif atteint	Diffuser les résultats de l'étude sur le mode d'adjudication basé sur l'approche qualité prix dans les villes	<ul style="list-style-type: none"><li>•Large diffusion complétée</li><li>•Diffusion à la pièce selon le contexte</li></ul>	En continu



# Améliorer les conditions de pratique

Objectif	Initiative - action	Avancement	Date cible
Améliorer le contenu des contrats et appels d'offres des donneurs d'ouvrage publics et privés  Objectif atteint en partie	Établir un cadre de référence et une politique d'intervention auprès des donneurs d'ordre	Reporté en 2023	2021
	Continuer à faire des représentations auprès des donneurs d'ordre publics et privés	Tournée de représentations avec l'enquête MP - complétée	En continu
Consolider et développer le champ de pratique des architectes  Objectif atteint	Intervenir sur le projet de Loi modifiant la Loi sur les architectes et la délégation d'actes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Complété pour la Loi</li><li>• Complété pour le règlement sur la délégation d'actes</li></ul>	2020



# Valoriser la profession d'architecte en pratique privée

Objectif	Initiative - action	Avancement	Date cible
Consolider et développer l'influence des architectes en pratique privée	Être présent et se positionner dans l'écosystème de la construction	<ul style="list-style-type: none"><li>•L'AAPPQ est très présente dans l'écosystème</li><li>•Des liens continus avec les 5 grandes associations du secteur *</li></ul>	En continu
	Objectif atteint en partie Faire connaître la valeur ajoutée des architectes auprès des promoteurs et gestionnaires immobiliers	Reporté	2022
Démystifier le rôle des firmes	Produire des outils de communication expliquant le rôle et la valeur ajoutée des architectes en pratique privée	<ul style="list-style-type: none"><li>•Architectes en série - 3 saisons produites et diffusées</li><li>•Un entretien avec le membre honorifique 2021</li><li>•Que fait l'architecte - production en cours</li></ul>	En continu
	Objectif atteint en partie Définir les objectifs de communications auprès du grand public	Complété	2021
	Faire une tournée des parlementaires à chaque cycle de 4 ans	Reportée	2022



# Valoriser la profession d'architecte en pratique privée

Objectif	Initiative - action	Avancement	Date cible
Favoriser une compréhension commune entre donneurs d'ouvrages et architectes	Bonifier et diffuser un cadre de référence sur les services et les tarifs	Complété - à diffuser	2021
Objectif atteint	Participer et initier des rencontres avec les intervenants du milieu	Complété	En continu



# Bonifier les services aux membres

Objectif	Initiative - action	Avancement	Date cible
Sensibiliser les firmes sur les grands bouleversements qui affectent notre profession  Objectif reporté	Animer une réflexion sur l'avenir de la profession en pratique privée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le comité sur l'avenir de la pratique privée a entrepris ses travaux</li><li>• L'objectif sera reporté au prochain plan stratégique</li></ul>	2022
Accompagner les membres dans l'adoption de bonnes pratiques de gestion  Objectif atteint	Développer notre offre vers des formations et des outils axés sur l'entrepreneuriat et la gestion	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2021/2022 : 12 activités</li><li>• 2 408 participants</li></ul>	En continu
	Suggérer des bonnes pratiques en matière de gouvernance aux membres (direction d'entreprise)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2021/2022 : Travail hybride, nouvelles dispositions de la loi sur la santé et la sécurité au travail, nouvelle annexe BIM au contrat, revue de jurisprudence en droit de la construction, etc.</li></ul>	2022



# Mobiliser les firmes et assurer la pérennité de l'AAPPQ

Objectif	Initiative - action	Avancement	Date cible
Accroître le membership et la représentativité de l'AAPPQ  Objectif atteint	Tenir une campagne annuelle de recrutement de nouveaux membres	Fait	En continu
	Adopter une stratégie ciblée pour accroître le nombre de firmes membres en pratique solo	Fait	En continu
	Se faire connaître auprès des finissants en architecture en les visitant annuellement	<ul style="list-style-type: none"><li>•U de M en 2022</li><li>•U Laval en préparation</li></ul>	En continu
Faire en sorte que nos membres deviennent des ambassadeurs des positions de l'AAPPQ  Objectif reporté	Améliorer la performance des outils de gestion et de communication auprès des membres	<ul style="list-style-type: none"><li>•Planification en cours : CRM (outil de gestion de relation client)</li><li>•Travaux en cours : développement de nouvelles pages du site web</li></ul>	2022
	Développer un réseau de membres ambassadeurs et les outiller pour les aider à communiquer les messages de l'AAPPQ	<ul style="list-style-type: none"><li>•Administrateurs = ambassadeurs</li><li>•À développer pour les autres membres : reporté</li></ul>	2021



# Mobiliser les firmes et assurer la pérennité de l'AAPPQ

Objectif	Initiative - action	Avancement	Date cible
Accroître nos sources de revenus Objectif reporté	Initier une réflexion sur le financement de l'AAPPQ	Amorcée en octobre 2021 et reportée	2021
Moderniser notre gouvernance Objectif atteint	Réviser nos règles de gouvernance et nos règlements généraux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Révision des RG - terminée</li><li>• Code d'éthique et de déontologie des dirigeants de l'AAPPQ - terminé</li></ul>	2022

# Assemblée générale annuelle

## 2022

Questions ?



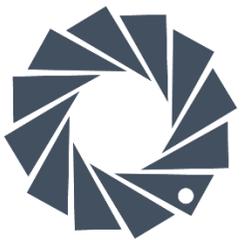
Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec



Maison tête de violon- Bourgeois Lechasseur architectes  
© Adrien Williams

# Code d'éthique et de déontologie encadrant la gouvernance de l'AAPPQ

Par Richard A. Fortin



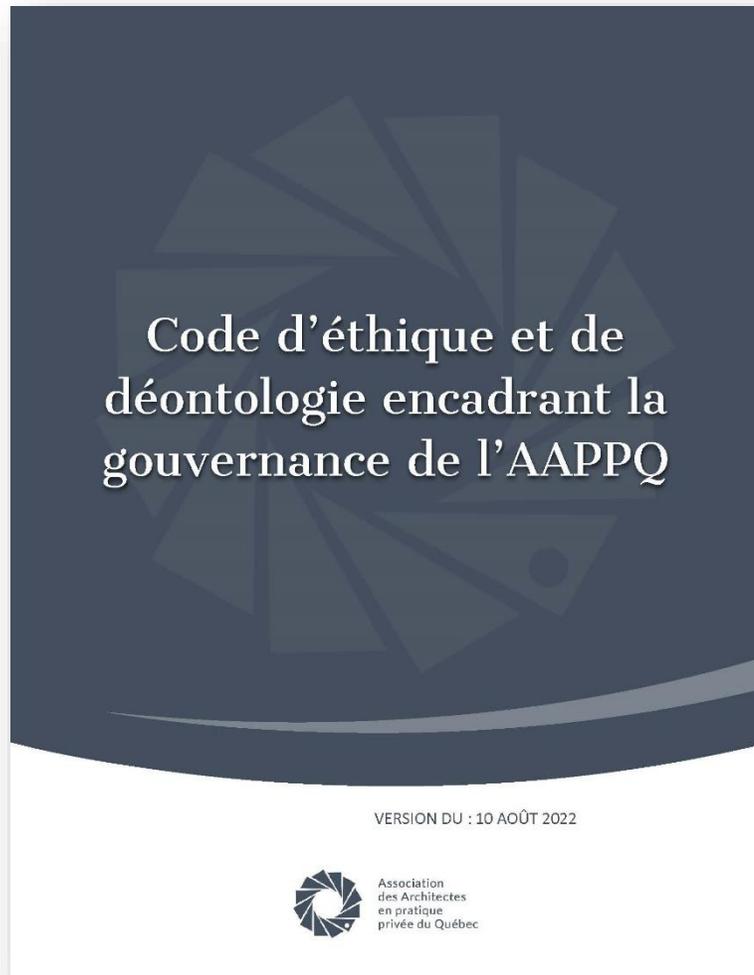
Assemblée générale annuelle  
2022





# Code d'éthique et de déontologie

## Menu de la présentation



1. La démarche
2. Les objectifs généraux
3. Les objectifs spécifiques
4. Date d'entrée en vigueur



# Code d'éthique et de déontologie

## La démarche

- 23 juin 2020 : Le CA tient une **rencontre d'orientation** dédiée à l'éthique.
- En 2020 et en 2021 : le **Comité sur la gouvernance, l'éthique et les ressources humaines** de l'AAPPQ travaille aux suivis des orientations adoptées par le CA.
- Fin 2021 : le **Comité recommande** la préparation et l'adoption d'un Code d'**éthique** indiquant les valeurs partagées et de **déontologie** indiquant le comportement attendu des dirigeants de l'Association.
- 2021-2022 : Le Comité prépare une **table de contenu** pour la rédaction du Code.



# Code d'éthique et de déontologie

## La démarche

- De février à septembre 2022 : *StrateExec*, consultant spécialisé en stratégie, en organisation et en gouvernance, rédige un **projet de Code**.
- Été 2022 : Le comité **analyse et ajuste** le projet de Code.
- 22 septembre 2022 : Le CA **adopte le Code** et une nouvelle version des règlements généraux qui prévoit son respect.
- 17 novembre 2022 : L'Assemblée est invitée à **ratifier** la décision du CA, d'**adopter** et de **mettre en vigueur** ce Code.



# Code d'éthique et de déontologie

## Les objectifs généraux

- Le CA avait pour objectif de:
  - Donner suite aux **orientations stratégiques** 2019-2022
  - Reconnaître l'**importance** de l'enjeu éthique au sein de l'AAPPQ
  - Identifier le système de **valeurs partagées** de l'AAPPQ
  - Évaluer les **risques éthiques** au sein de l'organisation
  - S'assurer de la mise en place d'une **culture de l'éthique**
  - Adopter un **leadership éthique**

L'éthique est un vecteur de collaboration et un actif stratégique pour l'Association



# Les objectifs spécifiques

THÈME	SPÉCIFICITÉ	ARTICLE
Définition de dirigeant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les administrateurs (CA)</li><li>• La direction générale (DG)</li><li>• Les membres de comités (MC) lorsque le contexte s'y prête</li></ul>	1
Principe général	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les dirigeants doivent avoir un comportement <b>exemplaire et respectueux</b> pour maintenir la confiance des membres et la confiance du public.</li></ul>	2.1
Fonction de la mission et des valeurs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Visent à <b>éclairer les décisions</b> des dirigeants</li></ul>	2.1
Description de la mission et des valeurs	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'intégrité, la qualité, l'innovation, la durabilité</li></ul>	2.2



# Les objectifs spécifiques

THÈME	SPÉCIFICITÉ	ARTICLE
Objet	Encadre les dirigeants dans l'exercice de leur fonction	2.3
Obligations générales	Indépendance, intégrité, bonne foi, prudence, honnêteté, loyauté comme une personne raisonnable et responsable	2.4
Devoirs et responsabilités	Responsabilités générales	3.1 a) à k)
	Respect de la loi sur le Lobbyisme	3.2
	Respect de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne	3.3
Autres obligations	Solidarité, indépendance, transparence, courtoisie, respect des faits, confidentialité	3.4 a) à f)



# Les objectifs spécifiques

THÈME	SPÉCIFICITÉ	ARTICLE
Conflit d'intérêts	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Définition</b> : si risque sérieux que l'intérêt personnel ou les devoirs envers un tiers nuisent aux devoirs envers l'AAPPQ</li></ul>	4.1
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Népotisme</b> : éviter d'avantager une personne liée</li></ul>	4.2
Devoirs en ce qui concerne les situations de conflits d'intérêts	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les <b>éviter</b></li><li>• Les <b>déclarer</b></li><li>• Éviter d'utiliser des <b>exemples spécifiques</b> aux tables de concertation</li><li>• <b>Inform</b>er la <b>présidence</b> du CA et se retirer d'une discussion, délibération et vote</li><li>• <b>Divulguer</b> les conflits réels, apparents ou potentiels</li></ul>	4.3



# Les objectifs spécifiques

THÈME	SPÉCIFICITÉ	ARTICLE
Rémunération	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aucune rémunération autre que ce qui est prévu :<ul style="list-style-type: none"><li>• Remboursement des frais</li><li>• Un jeton de présence</li><li>• Selon les politiques de l'Association</li></ul></li><li>• Le <b>droit de recevoir le jeton de présence</b> versé par une autre organisation, si un dirigeant y est délégué</li><li>• Le dirigeant doit <b>refuser les invitations</b> qui peuvent être perçues comme des contreparties (quiproquo)</li></ul>	5



# Les objectifs spécifiques

THÈME	SPÉCIFICITÉ	ARTICLE
Application du Code	<ul style="list-style-type: none"><li>Le Comité sur la gouvernance, l'éthique et les ressources humaines de l'AAPPQ fait des recommandations au CA pour le suivi, l'application et la mise à jour du Code.</li></ul>	6
	<ul style="list-style-type: none"><li>Le Comité peut instituer un comité ad hoc d'examen d'une plainte et ensuite déposer ses recommandations au CA.</li></ul>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>En cas de contravention, le CA détermine la sanction applicable :<ul style="list-style-type: none"><li>Un avertissement</li><li>Une réprimande</li><li>Une interdiction de participer au délibéré et à la décision du CA sur une question donnée</li><li>Une suspension temporaire</li><li>La destitution du dirigeant</li></ul></li></ul>	
	Le Comité fait rapport annuellement de ses travaux.	



# Code d'éthique et de déontologie

Date d'entrée en vigueur

Code d'éthique et de  
déontologie encadrant la  
gouvernance de l'AAPPQ

VERSION DU : 10 AOÛT 2022



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec

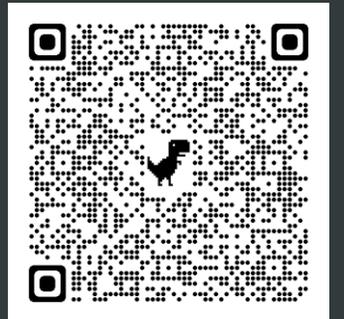
Le jour de sa ratification par l'Assemblée générale

# Révision des Règlements Généraux

Par Richard A. Fortin



Assemblée générale annuelle  
2022





# Révision des Règlements Généraux

## Menu de la présentation



1. La démarche
2. Les objectifs généraux
3. Les objectifs spécifiques et les modifications



# Révision des Règlements Généraux

## La démarche

- De février 2021 à juin 2022 : **accompagnement** par l'IGOPP.
- Le 13 mai 2021 et le 9 mars 2022 : tenue de deux **réunions spéciales du CA** pour la discussion et l'adoption des orientations.
- Automne 2021 et été 2022: travaux du **Comité sur la gouvernance, l'éthique et les ressources humaines de l'AAPPQ** pour élaborer des recommandations au CA.
- 22 septembre 2022 : **adoption** du texte des règlements généraux par le CA.
- 17 novembre 2022 : dépôt à l'Assemblée générale **pour être ratifiés** et mis en vigueur par la suite.



# Révision des Règlements Généraux

## Objectifs Généraux

- Les règlements adoptés lors de la fondation de l'AAPPQ en 1977 n'ont jamais été révisés.
- Objectif de modernisation du cadre de gouvernance en ce qui à trait :
  - \_ Au membership.
  - \_ Aux modalités d'élection.
  - \_ À la composition du CA.
  - \_ Aux rôles et responsabilités des différentes instances et fonctions.
- Objectif de clarification pour faciliter la lecture et l'interprétation.



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
1.	Mise en page et ordonnancement des articles	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Moderniser la mise en page.</li><li>▪ Assurer une facilité de lecture et de repérage.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'ensemble du document</li></ul>
2.	Membership	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conserver : un membre est une firme et ses associés.</li><li>▪ <i>Ne pas créer de nouvelles catégories de membres.</i></li><li>▪ Éliminer la catégorie de membre retraité et remplacer par la possibilité de participer aux AGA.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 2.1</li><li>▪ 2.3</li></ul>
3.	Droit de vote et représentation du membre	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Un membre a un seul vote, peu importe sa taille.</li><li>▪ Le vote est exercé par un associé de la firme.</li><li>▪ <i>Clarifier le mot « associé » : le rôle de l'associé désigné par la firme pour le représenter. Ce n'est pas réservé à un membre de l'OAQ.</i></li><li>▪ Ajouter qu'un membre doit désigner l'associé qui le représente.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 3.6</li><li>▪ 3.9</li></ul>



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
4.	Élections au conseil d'administration et composition du conseil	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Préciser la procédure de dépôt de candidatures au CA.</li><li>▪ Continuer d'accepter les candidatures spontanées lors de l'AGA.</li><li>▪ Préciser qu'un seul associé d'une firme membre peut briguer un poste au CA.</li><li>▪ <b>Créer un siège au CA pour une candidature d'un non-membre.</b></li><li>▪ La personne non-membre est nommée par le CA, selon un profil de compétences et d'expertises recherchées.</li><li>▪ La nomination est ratifiée par l'Assemblée générale des membres.</li><li>▪ Si aucun candidat n'est trouvé, le poste reste vacant.</li><li>▪ Le mandat est d'une durée de 2 ans comme pour les autres administrateurs.</li></ul>	Article IV



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
5.	Composition du conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Éliminer le poste de président sortant.</li><li>▪ Utiliser d'autres approches pour préparer la relève au CA et à la présidence et pour assurer la continuité.</li><li>▪ <i>Le nouveau CA sera composé de 13 personnes :</i><ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>12 personnes élues parmi les membres et selon une répartition régionale.</i></li><li>▪ <i>Un administrateur nommé, non membre, en provenance de n'importe quelle région.</i></li></ul></li></ul>	Article IV



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
6.	Les régions électorales	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conserver l'approche des élections par régions électorales.</li><li>▪ Toutefois, les administrateurs élus représentent l'ensemble des membres.</li><li>▪ <i>Moderniser les régions électorales en fonction des données actualisées sur le secteur et les régions d'implantation des firmes.</i></li><li>▪ Utiliser les mêmes régions que l'OAQ.</li></ul>	4.4, 4.5, 4.6 Annexe II



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
7.	Durée des mandats des administrateurs	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Conserver une durée de mandat de 2 ans.</li><li>▪ <i> limiter le nombre de mandats consécutifs à 5 pour les individus et non la firme.</i></li><li>▪ Un ancien membre du CA peut se présenter à nouveau à titre d'administrateur après 2 ans d'attente.</li><li>▪ Ajouter une mesure transitoire afin d'assurer la continuité des affaires et de permettre au président de l'Association d'être de nouveau éligible en 2024 et ainsi cumuler plus de 5 mandats consécutifs (si nécessaire).</li></ul>	4.2 11.3



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
8.	Composition des comités	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Ajouter au règlement que le conseil d'administration nomme les membres des comités.</i></li><li>▪ Ajouter que la personne responsable de chaque comité doit être un administrateur et qu'un membre de la permanence de l'association assiste le comité dans l'accomplissement de son mandat.</li><li>▪ Ajouter que le CA adopte une charte pour chacun des comités concernant les responsabilités de cette instance.</li></ul>	4.15 6.10 Article VII



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
9.	Fonction de direction générale	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Ajouter des articles qui concerne la direction générale, ses pouvoirs et responsabilités.</i></li></ul>	3.9 6.14 Article VI
10.	Rôle de la présidence	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Ajouter une disposition précisant le rôle de représentation de la présidence.</i></li><li>▪ Ajouter une disposition précisant le rôle de la présidence par rapport à la direction générale.</li></ul>	6.10 j) 6.10 h) et i)
11.	Rôle des officiers	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Préciser le rôle des officiers : présidence, vice-présidence, trésorier.</li><li>▪ Préciser qui peut jouer le rôle de secrétaire de la corporation.</li><li>▪ Préciser que le conseil peut confier des responsabilités additionnelles aux officiers.</li></ul>	Article VI 6.1, 6.2, 6.3, 6.9, 6.10, 6.11



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
12.	Délégation de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ajouter un article stipulant que « les pouvoirs des dirigeants peuvent être exercés par toute autre personne spécialement nommée par le conseil à cette fin, en cas d'incapacité d'agir de ces dirigeants ».</li></ul>	6.9
13.	Quorum du CA	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le quorum est de 7 administrateurs, soit la majorité.</li></ul>	5.4
14.	Divers	Ajouter des articles portant sur les éléments suivants: <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Démission d'un membre du CA.</li><li>▪ <i>Retrait d'un administrateur pour non respect du Code d'éthique et de déontologie des dirigeants de l'Association.</i></li><li>▪ L'obligation d'être preneur d'une assurance responsabilité des dirigeants.</li></ul>	4.8, 4.14, 4.15 h), 6.7  6.4



# Objectifs spécifiques et modifications

NO	ITEM	ORIENTATION	ARTICLE DU RÈGLEMENT
15.	Modification aux règlements généraux	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ajouter que des modifications aux règlements généraux doivent être ratifiés par l'Assemblée générale des membres.</li></ul>	11.2
16.	Comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Adopter une approche contemporaine de la gouvernance et <i>éliminer le comité exécutif.</i></li><li>▪ <i>Instituer 2 comités statutaires :</i><ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>un comité d'audit et de stratégie.</i></li><li>▪ <i>Un comité de gouvernance, éthique et ressources humaines.</i></li></ul></li></ul>	7.5



# Objectifs spécifiques et modifications

Les nouvelles régions électorales	
Région 1 1 poste	Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Région 2 2 postes	Estrie, Montérégie et Centre-du-Québec
Région 3 2 postes	Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
Région 4 5 postes	Montréal
Région 5 2 postes	Mauricie, Outaouais, Laval, Laurentides et Lanaudière



# Objectifs spécifiques et modifications

## Répartition des sièges

Sièges	Postes	Année d'élection
Siège no 1	Administrateur externe possédant des compétences et expertises répondant aux besoins de l'Association	Année impaire
Siège n° 2	Région 1	Année paire
Siège n° 3	Région 2	Année impaire
Siège n° 4	Région 2	Année paire
Siège n° 5	Région 3	Année impaire
Siège n° 6	Région 3	Année paire
Siège n° 7	Région 4	Année impaire
Siège n° 8	Région 4	Année paire
Siège n° 9	Région 4	Année impaire
Siège n° 10	Région 4	Année paire
Siège n° 11	Région 4	Année impaire
Siège n° 12	Région 5	Année paire
Siège n° 13	Région 5	Année impaire



# Révision des Règlements Généraux

Date d'entrée en vigueur

Statuts et règlements de  
l'Association des architectes  
en pratique privée du Québec



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec

Le jour de sa ratification par l'Assemblée générale

# Assemblée générale annuelle 2022



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec



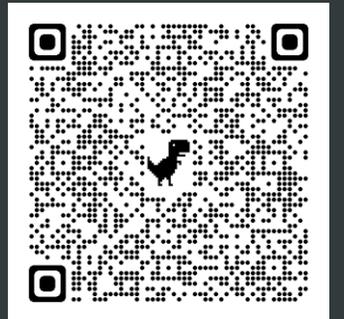
Maison tête de violon- Bourgeois Lechasseur architectes  
© Adrien Williams



# Élections des membres du conseil d'administration



Assemblée générale annuelle  
2022





## Président, secrétaire et scrutateurs

Proposition des nominations suivantes:

- **Président** d'élections: monsieur André Archambault
- **Secrétaire** d'élections: madame Aurore Lerouge
- **Scrutatrices**: mesdames Adrienne Pilon et Rebecca Maurice.



# Élections

7 postes ouverts

- 3 postes pour la région de Montréal
- 1 poste pour la région de Québec
- 1 poste pour la région du Centre du Québec
- 1 poste pour la région des Laurentides
- 1 poste pour la région du Croissant Nord



## 9 candidatures reçues

4 candidatures pour la région de Montréal

3 postes

1 candidature pour la région de Québec

1 poste

1 candidature pour la région du Centre du Québec

1 poste

2 candidatures pour la région des Laurentides

1 poste

1 candidature pour la région du Croissant Nord

1 poste

# Élections – Région de Montréal

3 postes

Candidatures reçues au 4 novembre



Assemblée générale annuelle  
2022



# Élections – Région de Montréal | Les candidat.es



Audrey Monty  
*Provencher\_Roy*



# Élections – Région de Montréal | Les candidat.es



Isabelle Bourque  
*STGM Architectes*



# Élections – Région de Montréal | Les candidat.es



Mira Katnick  
*ARCHITEM Wolff Shapiro*  
*Kuskowski architectes*



# Élections – Région de Montréal | Les candidat.es



Thomas Gauvin-Brodeur  
*Leclerc architectes Inc.*

# Élections - Québec

1 poste

Candidatures reçues au 4 novembre



Assemblée générale annuelle  
2022



# Élections - Québec | Les candidat.es



Jonathan Bisson  
*Circum architecture*

# Élections – Centre du Québec

1 poste

Candidatures reçues au 4 novembre



Assemblée générale annuelle  
2022



# Élections – Centre du Québec | Les candidat.es



Nicolas Lemay  
*Cimaise architectes*

# Élections - Laurentides

1 poste

Candidatures reçues au 4 novembre



Assemblée générale annuelle  
2022



# Élections - Laurentides | Les candidat.es



Stéphane Miron  
*Coursol Miron Architectes inc.*



# Élections - Laurentides | Les candidat.es



Richard A. Fortin  
*Bisson Fortin*

# Élections – Croissant Nord

1 poste

Candidatures reçues au 4 novembre



Assemblée générale annuelle  
2022



# Élections – Croissant Nord | Les candidat.es



François Paradis  
*GLCRM architectes Inc.*



## Quelques consignes

- Un membre votant par firme membre
- Chaque membre votant a reçu un bulletin de vote à son arrivée. Nous vous invitons à le compléter et à le déposer dans l'urne que vous présentera la scrutatrice

# Assemblée générale annuelle 2022



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec



Maison tête de violon- Bourgeois Lechasseur architectes  
© Adrien Williams



# Élections

Annonce des résultats



Assemblée générale annuelle  
2022

Assemblée générale annuelle

2022

Merci  
pour votre présence.



Association  
des Architectes  
en pratique  
privée du Québec



Maison tête de violon- Bourgeois Lechasseur architectes  
© Adrien Williams